



ATTESTATION D'ENGAGEMENT AU RESPECT DU MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE

L'organisme de contrôle de certification ECOCERT SA, agréé par le ministère Tunisien de l'agriculture pour la certification des produits agricoles et alimentaires issus du mode de production biologique atteste que l'opérateur :

AGROLIVA INTERNATIONAL

37, Rue Habib Maazoun,
3000 - Sfax - TUNISIE

Site principal

Site de Stockage: Rte de Gremda km 9, passage marché des olives.
Sfax-Tunisie

S'est engagé à respecter les règles de production biologique définies par la loi Tunisienne 99-30.

Ce document indique que l'opérateur est apte à produire, à préparer et à importer ou à distribuer des produits conformes au mode de production biologique.

Il doit être accompagné d'un certificat listant les produits conformes.

LICENCE N° 75717TN1500L1f(TN)

Fait le 20/04/2015

Date de fin de validité : 19/06/2016

Le Responsable de Certification,
Antoine FAURE

Ce document est la propriété d'ECOCERT SA. Il doit être restitué sur simple demande.

ECOCERT SA - Capital – BP 47- 32600 L'Isle Jourdain France

Tél. +33(0) 5 62 0771 85-F+33(0) 5 62 07 66 19- www.ecocert.com

Organisme de contrôle agréé sous le numéro 001 par le ministère de l'agriculture Tunisien le 10/07/2001